



Devis travaux début des travaux

Par Apoline

Bonjour,

Sur le devis de travaux de ma baignoire , et en ce qui concerne à quelle date ces travaux doivent etre effectués, on peut lire " livraison estimée : deux semaines".

Ma question est de savoir à partir de quelle date le délai des deux semaines commence a courir ?
D'autre part je trouve que le terme "estimé" est assez vague...

Vos avis me seront utiles
merci d'avance

Par yapasdequoi

Bonjour,
Avez-vous signé ce devis ?
Le délai commence à la signature du devis et versement de l'acompte prévu.

Oui c'est assez vague ! Si vous voulez plus précis il faut le demander au fournisseur AVANT de signer et éventuellement lui imposer des pénalités en cas de retard.

Par Apoline

ok le délai est largement dépassé en tenant compte de la date du paiement en ligne par carte bancaire .
merci

Par yapasdequoi

C'est un devis "en ligne" ?
Avez-vous vérifié le sérieux du site ? de l'artisan ?

Par Apoline

non, je n'ai pas vérifié

Par yapasdequoi

alors il est temps de le faire ...

Par TUT03

Bonjour

d'autant que le délai peut prendre en compte la commande ou la livraison des matériaux ou articles nécessaires à la réalisation des travaux, si c'est du sur mesure par exemple

de quelle nature sont les travaux ?

Par Apoline

oui le délai prendre en compte la commande ou la livraison des matériaux, mais à la condition je crois que ca soit stipulé sur le devis .

yapasdequoi, le site est sérieux, le problème est résolu .
merci